



Appel FSU 77 au rassemblement Jeudi 21/02 à 13h30 à la Préfecture de Melun !

Jeudi 21 février, le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) se réunit à 14h30 à Melun. Il traitera des créations et des suppressions de divisions dans les collèges et les écoles de Seine et Marne et donc par conséquent des moyens alloués aux établissements !

Cette année, la politique nationale comme départementale est centrée sur l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires à imposer aux collègues : le volontariat doit rester la règle (en l'état actuel du code l'éducation ne permet d'imposer qu'une seule heure supplémentaire).

Le but est double, ne nous laissons pas faire :

- Absorber par des HSA l'augmentation de la démographie scolaire en collège
- Fermer des postes dans le second degré ; la loi de finance prévoit d'en supprimer 2450 en plan national.

A cette occasion le SNES-FSU et le SNEP-FSU appellent tous les enseignants à un rassemblement jeudi 21 à 13h30 devant la préfecture de Melun où se tient le CDEN.

Nous appelons les équipes enseignants de chaque collège à apporter leurs revendications (avec le nom et la ville du collège). Les élus FSU remettront ces revendications à l'inspectrice d'académie de Seine et Marne à l'ouverture du CDEN.

Un préavis de grève concernant les collèges et les lycées a été déposé pour le 21 février pour favoriser la participation à ce rassemblement.

Nos conditions de travail sont de plus en plus dégradées par l'administration. La pénurie des dotations va entraîner des classes encore plus surchargées à la prochaine. S'y ajoutent les réformes qui réduisent les horaires disciplinaires et nous obligent à prendre en charge toujours plus d'élèves. Plusieurs collèges se sont déjà mis en grève pour refuser des classes à 28, 29 ou plus, pour demander la transformation d'heures sup en heures poste, pour réclamer plus de moyens. Nous revendiquons des conditions de travail qui nous permettent de faire notre métier correctement.

Participons nombreux à ce rassemblement pour faire entendre nos revendications pour les élèves !

PS : La préfecture se situe 12 rue des Saints-Pères, dans le centre « vieux de Melun » où il est quasiment impossible de stationner. Nous vous conseillons de stationner avenue du général Patton ou avenue Georges Pompidou puis de venir à pied par la rue Saint Barthélémy.